

SUD - EST

PREVENTION

IRFTS
26, rue du 35^{ème} Régiment
d'Aviation
69500 BRON

A l'attention de M. Guillaume BOUTTE

Ecully, le 30 juin 2015

N/réf : MT/CS/L14CC0075-43
Projet : Système EASY-ROOF EVOLUTION moules M-1
PHOTOWATT
Objet : Enquête de Technique Nouvelle visant l'insertion des
modules photovoltaïques dans des cadres-tuiles insérés
dans le plan de couvertures

Monsieur,

Vous nous avez confié une mission en vue de l'établissement d'une Enquête de Technique Nouvelle pour le Procédé de couverture photovoltaïque EASY-ROOF EVOLUTION Moule M-1.

Cette enquête technique a pour objet l'avis technique sur l'intégration dans le cadre tuile EASY ROOF Moules M-1 des modules photovoltaïques de marque PHOTOWATT suivants :

Avec brides normales :

- Modules Polycristallins «PW2350F xxx → 220, 225, 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm
- Modules Polycristallins «PW2450F xxx → 240, 245, 250, 255, 260 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm x d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm
- Modules Monocristallins «PW2500F xxx → 240, 245, 250, 255, 260, 265 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm

Avec brides larges :

- Modules Polycristallins «PW2350 xxx → 220, 225, 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm
- Modules Monocristallins «PW2450 xxx → 245, 250, 255, 260 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm
- Modules Monocristallins «PW2500 xxx → 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm

Les justifications fournies nous permettent de conclure favorablement pour l'incorporation des panneaux référencés dans le rapport d'enquête technique pour le domaine d'emploi suivant :

- Utilisation pour les types de bâtiments suivants : bâtiments d'habitation (collectifs ou individuels), bâtiments industriels, tertiaire ou agricoles
- Atmosphère extérieure rurale non polluée, industrielle normale, sévère ou marine
- Sur bâtiments isolés ou non, en toiture froide exclusivement
- Hors climat de montagne caractérisé.
- Zone de vent maximum : 4
- Uniquement dans les locaux à faible et moyenne hygrométrie, en ambiance saine.
- Zone sismique (jusqu'à zone 4 pour bâtiments de catégorie d'importance II)
- Dans le cas de bâtiments classés ICPE, les prescriptions des arrêtés types relatives aux traitements des couvertures priment sur toute autre disposition mentionnée dans le Dossier Technique du demandeur.
- Réalisation de versants complets ou partiels
- Implantation sur des versants de pente, imposée par la toiture, comprise entre 10° et 50° en fonction de l'exposition du site – la pente de la couverture devra être visée par le DTU considéré (série 40) – (les essais réalisés sur prototypes sont récapitulés en fin de rapport - Ces essais se sont avérés concluants par rapport au domaine d'emploi prévu)
- Possibilité de pose à moins de 3km du bord de mer
- La longueur entre le bas du champ PV et le faîtage ne peut excéder 12 m pour les toitures en petits éléments, et ne pourra excéder 15,00m pour l'incorporation à des toitures en grands éléments
- L'entraxe maximal des chevrons est de 0,90m, et l'entraxe maximal des pannes est de 1,5m
- Le procédé doit être mis en œuvre de telle façon que la distance de la coiffe supérieure au faîtage ne dépasse jamais 5,50m
- Entre 12,00m et 15,00m de rampant de toiture, l'utilisation de déflecteurs est obligatoire

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Marc TERRANOVA

Responsable Technique adjoint


SUD EST PREVENTION
17, chemin Louis Chirpaz
69134 ECULLY Cedex
Tél. : 04 72 19 21 30 - Fax : 04 72 29 16 92
RCS LYON 432 753 911 - SIRET 432 753 911 000 44